
École nationale de police du Québec

Allocution de M.
Michel Beaudoin,
directeur général

Lancement des
activités du
40^e anniversaire

Cérémonie de
remise des
attestations de la
97^e promotion

23 octobre 2009

Monsieur le Maire de Nicolet,

2

Monsieur le Président d'honneur,

Monsieur le sous-ministre,

Anciens directeurs et directeurs adjoints de l'École,

Dirigeants policiers,

Partenaires de l'École,

Mesdames et messieurs de la 97^e promotion,

Distingués invités,

C'est un grand honneur pour moi de participer aujourd'hui à votre cérémonie de remise d'attestations, un événement inoubliable pour vous chers diplômés, un repère indissociable d'une étape importante de votre vie qui vous conduit à votre choix professionnel.

Je vous félicite pour votre réussite qui couronne les efforts soutenus que vous avez fournis tout au long des quinze semaines de votre programme de formation. Même si j'assiste à toutes ces cérémonies, chacune d'elles est source de beaucoup de fierté pour tous les gens qui travaillent à l'École nationale de police du Québec.

Je suis aussi très fier d'être ici aujourd'hui à titre de directeur général parce que nous célébrons cette année le 40^e anniversaire de l'École nationale de police du Québec.

Nous avons inscrit quelques activités à notre calendrier annuel en vue de souligner cet événement.

Sous le signe de la sobriété, nous célébrerons ce 40^e
anniversaire avec notre personnel, nos partenaires,
notre clientèle et la population, fiers de se rassembler
pour souligner l’histoire d’une institution qui veut
demeurer à l’affût des meilleures pratiques.

J’aimerais profiter de ce moment pour faire un
rappel historique des événements qui ont marqué notre
institution.

En 1968, la loi de police créait l’Institut de police du
Québec. L’Assemblée nationale confiait alors à cet
organisme la mission de former et perfectionner
l’ensemble des policiers du Québec. L’Institut de police
allait remplacer les écoles de police qui existaient alors

dans les organisations policières et fournir des moyens 5

de formation à celles qui n'en avaient pas auparavant.

Puis, osons le dire, à l'ère de l'agitation sociale de la fin des années 60, on espérait que la formation policière ainsi instituée saurait imposer le respect aux contestataires.

Je vous rappelle qu'environ 40 % des policiers à cette époque ne recevaient aucune formation initiale. Et pour les 60 % de ceux qui recevaient de la formation, celle-ci variait considérablement. Si certains corps de police donnaient de la formation plus structurée parce qu'ils avaient leur propre école, pour d'autres la formation se résumait à placer la recrue avec les policiers d'expérience pendant deux semaines afin de

lui enseigner des notions fort élémentaires du service
policier.

6

L'évolution de la formation policière au Québec a évidemment suivi celle de la société québécoise. Plus celle-ci devenait informée, instruite, critique et ouverte, plus elle demandait à ses policiers qu'ils puissent répondre à ses exigences.

Le 16 juin 1969, l'Institut recevait ses 69 premiers stagiaires, comme on les appelait à l'époque. L'un d'entre eux, M. Jacques Alain est parmi nous ce matin; il nous adressera quelques mots tout à l'heure.

Le 4 octobre suivant, l'Institut de police inaugurerait 7
officiellement ses activités lors de sa première collation
des grades en présence du premier ministre du Québec,
M. Jean-Jacques Bertrand, et de trois ministres de son
gouvernement dont le ministre de l'Agriculture et
député de Nicolet, M. Clément Vincent, présent parmi
nous ce matin.

Vous vous doutez bien qu'en 40 ans, il s'en est
passé des choses.

Le 27 mars 1973, un important incendie détruisait
20 % de la superficie du bâtiment historique. Il a fallu
attendre le début des années 2000 pour voir cette
restauration splendide des ailes sinistrées et l'ajout de

nouveaux bâtiments en vue de répondre aux besoins 8
croissants d'une école de police moderne.

Si aujourd'hui l'École nationale de police du Québec est bien implantée à Nicolet, avec le succès qu'on lui connaît, les rumeurs de son transfert à Montréal ont persisté jusqu'en février 1997, moment où le premier ministre Lucien Bouchard déclarait clairement que Nicolet conserverait l'Institut de police.

La Ville de Nicolet et ses citoyens sont des partenaires importants pour l'École. Véritable lieu d'expérimentation, Nicolet a certainement contribué à façonner le développement de la formation policière.

Ce matin, lors d'une cérémonie symbolique de droit 9
de cité, le maire de Nicolet, M. Alain Drouin, nous conférait le privilège de poursuivre nos activités de formation dans sa ville, privilège accordé afin de témoigner des bonnes relations entre la Ville, ses citoyens et l'École.

1974 a consacré le partenariat naissant entre les cégeps et notre institution. Les étudiants en techniques policières devaient réussir leur formation policière de base ici pour obtenir leur diplôme d'études collégiales. Au fil des années, le stage à l'École est devenu indépendant de la formation collégiale bien que complémentaire. En 1988, un protocole d'entente est signé entre le ministère de la Sécurité publique, le

ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science 10

et l'Institut de police du Québec sur le partage de la formation policière entre les cégeps et l'Institut. Les collèges ont donc un statut particulier pour l'École et sont toujours de précieux partenaires nécessaires à son développement.

1974 a donné une couleur particulière à la formation policière puisque ça a été l'an 1 de l'embauche des comédiens et les prémices de la stratégie d'apprentissage expérientielle, devenue le fer de lance de l'École.

En 1975, l'Institut de police accueillait ses quatre premières aspirantes policières qui allaient être

formées comme leurs collègues masculins. Bien que la 11
présence des femmes dans la police suscite
régulièrement des débats dans les médias, elle a permis
de faire évoluer la formation policière et a donc
entraîné des retombées importantes pour notre
institution et certainement souhaitables pour la
profession policière et la société québécoise. Elles
représentent actuellement 35 % de nos aspirants
policiers.

En 1978 commence la première session d'une
certification universitaire en administration policière,
aboutissement d'un projet né en 1976 avec l'Université
du Québec à Trois-Rivières. Ont suivi plusieurs autres
programmes dont le dernier en lice, le baccalauréat en

sécurité publique, est l'aboutissement d'un long travail 12

de concertation entre toutes les universités québécoises francophones.

Le 1^{er} septembre 2000, l'École nationale de police du Québec est substituée à l'Institut de police du Québec en vertu de la Loi sur la police sanctionnée en juin 2000. En octobre 2001, sont lancés les travaux de restauration et de modernisation de l'École.

Aujourd'hui, l'École nationale de police compte plus de 300 personnes dont 170 à des postes réguliers, a un chiffre d'affaires de près de 31 millions de dollars, forme annuellement quelque 648 aspirants policiers, enregistre plus de 380 inscriptions à ses programmes

de formation autochtone, plus de 2000 inscriptions à ses différents cours universitaires, plus de 4500 inscriptions aux cours de perfectionnement professionnel et près de 1250 inscriptions à de la formation sur mesure. En tout, l'École a offert cette année près de 600 000 heures-personne de formation.

Au-delà de ces statistiques, l'École est aussi un lieu de rencontres et d'échanges, un carrefour de la formation policière, où nous faisons rimer évolution avec concertation, que ce soit avec les collèges, les corps de police et les universités qui sont des partenaires de premier ordre.

La notoriété que connaît l'École aujourd'hui est 14
aussi le résultat du travail de chacune des neuf directions générales et directions générales adjointes qui ont dirigé au fil des ans cette institution et ont su la faire évoluer selon les besoins de la société.

Les députés de Nicolet ont également représenté un grand soutien pour l'École, notamment M. Clément Vincent, en 1968, qui a travaillé fort pour que l'Institut s'installe à Nicolet comme il en témoignera tout à l'heure, ainsi que M. Michel Morin à la fin des années 90, qui a su convaincre le gouvernement en place de faire grandir notre institution.

Voilà chers diplômés, la petite histoire de votre *alma mater*. Vous avez travaillé fort durant votre séjour

à l'École, mais vous savez maintenant que d'autres vous 15
ont précédés et vous ont pavé la voie, d'une certaine
façon.

Néanmoins, vous avez vécu les exigences de l'internat, la vie de groupe, la discipline, les horaires chargés, le contrôle omniprésent et les évaluations fréquentes et stressantes. Tout cela en étant éloignés de ceux qui vous donnent habituellement du soutien.

Cette réussite est importante et significative pour vous, mais aussi pour la société. Vous êtes des femmes et des hommes issus de cette société; vous avez décidé de consacrer votre vie à vous investir pour le mieux-être de vos concitoyens. Sans doute que les nombreux

invités présents aujourd'hui à la cérémonie sont aussi 16
heureux de l'idéal que vous poursuivez.

Trente années d'expérience policière à Montréal, dans de nombreuses responsabilités différentes, m'incitent à vous donner un conseil : exercez votre profession avec **passion, investissez-vous à plein et réalisez-vous pleinement**, en redonnant à la société, car vous ne devez jamais perdre de vue l'impact sociétal du rôle que vous acceptez de remplir.

Encore une fois, félicitations!